



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Dans le respect de la distanciation sociale et des normes sanitaires en vigueur, la prochaine réunion du Conseil municipal se tiendra, dans la salle du Conseil de la Mairie, en public, le

Mercredi 10 Novembre 2021 à 18h45

Comptant sur votre présence,

Le Maire

Michel THIRIET

L'Ordre du Jour des délibérations est le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 21 septembre 2021

1. Urbanisme

- schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) : valorisation de la trajectoire budgétaire ;
- convention opérationnelle avec l'EPF Occitanie concernant l'aménagement du terrain « Camps de la Caze ».

2. Affaires Générales

- adhésion au groupement de commandes communautaire pour la passation d'un marché d'acquisition et de livraison de fournitures d'entretien et désignation d'un élu de la CAO de la commune à la commission d'attribution de ce groupement ;
- rapports d'activité année 2020 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.66), du Service Public de l'Eau Potable et du Service Public d'Assainissement Collectif.
- signature de la convention et approbation du tracé circuit de la vélo-route Llupia-Le Boulou

3. Travaux

- réfection des réseaux, de la voirie et sécurisation de l'avenue de Nidolères.

Informations :

- écoquartier : modification simplifiée du PLU ;
- passage en PLUi ;
- reporting de la réunion de travail du 26 octobre 2021 avec Mr le Sous-Préfet ;
- aménagement complémentaire du Site de la Bataille du Boulou par l'Association des soldats de l'an II ;
- point sur les travaux en cours ;
- calendrier des rendez-vous culturels et festifs de fin d'année.

Questions diverses